



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu

Séance du :
jeudi 25 mars 2021
à 20h30

Présents : Franck POQUIN, Jean-Pierre BARBEAU, Marielle BARRE, Pierre BEAUDOUIN, Nathalie BENAITEAU, Annie-Claude BESSON, Bruno BESSONNEAU, Mickaël BILLOT, Dominique BOUVET, Pierrick CAPELLE, Angéline CORDIER, Christelle COURAUD, Claude DELESTRE, Laetitia DETROY HARDY, Amandine HUMEAU, Brigitte JUBLAN, Yann LHUMEAU, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Hélène MARIONNEAU, Lydie NORMAND, Daniel PASDELOUP, Pascale PATEAU, Xavier PICHARD, Dominique VIEJO.

Représentés ayant donné pouvoir : Bernard GINGREAU, pouvoir donné à Xavier PICHARD ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Annie-Claude BESSON, Béatrice Valin, pouvoir donné à Franck POQUIN.

Absent : Stéphane ROCHARD

Secrétaire de séance : Pascale PATEAU

DOSSIERS		DÉCISION
APPROBATION ordre du jour :		Vote à l'unanimité
COMPTE DE GESTION 2020 <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i> Le compte de gestion 2020 de la Trésorerie est conforme au compte administratif de la commune. Une synthèse est présentée sous la forme des résultats de l'exercice 2020.		Vote à l'unanimité
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i> Conformément à l'article L. 2121.14 du CGCT qui dispose : " Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. " Un document annexé à la note explicative détaille le compte administratif. Les comptes sont arrêtés comme suit :		Vote à l'unanimité -26 voix pour, le Maire s'étant retiré au moment du vote.
FONCTIONNEMENT	Dépenses	2 872 456,41 €
	Recettes	4 356 212,48 €
	Solde fonctionnement	1 483 756,07 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	703 288,15 €
	Recettes	1 229 669,56 €
	Solde investissement	526 381,41 €
DÉPENSES TOTALES		3 575 744,56 €
RECETTES TOTALES		5 585 882,04 €

RÉSULTAT	2 010 137,48 €
-----------------	-----------------------

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 SUR LE BUDGET 2021
Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines.
 Considérant les résultats du compte administratif, il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Vote à la majorité des voix - 5 abstentions et 23 voix pour

RÉSULTAT	VILLE
Ligne 001 - Solde de la section d'investissement	526 381,41
<i>Restes à réaliser en dépenses</i>	<i>131 937,54</i>
<i>Restes à réaliser en recettes</i>	<i>293 950,36</i>
Capacité (+) Besoin (-) de financement	688 394,23
Solde de la section de fonctionnement	1 483 756,07
Affectation du résultat	
Art. 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000,00
Ligne 002 - Solde de fonctionnement reporté	983 756,07

FISCALITÉ – VOTE DES TAUX
Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines
 Il est proposé de reconduire les taux votés en 2020, comme suit :

Vote à l'unanimité

	Bases 2020	Bases 2021*	Taux	BP 2021*
Taxe d' Habitation	3 816 306	3 852 000	19,77 %	761 540
Taxe Foncière sur le bâti	3 245 016	3 284 500	32,59 %	1 070 419
Taxe Foncière sur le non bâti	149 145	149 900	45,40 %	68 055

* estimations

La revalorisation des bases décidée par l'État est de 0,2 %

BUDGET PRIMITIF 2021
Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines
 Le document complet est annexé à la note de synthèse. Les propositions globales sont les suivantes :

Vote à la majorité - 5 oppositions et 23 voix pour

FONCTIONNEMENT	Dépenses	4 466 534,07 €
	Recettes	4 466 534,07 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	3 594 918,84 €
	Recettes	3 594 918,84 €
DÉPENSES TOTALES		8 061 452,91 €
RECETTES TOTALES		8 061 452,91 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur Mickaël BILLOT, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la vie associative

Il est proposé d'attribuer les subventions comme suit :

Tot. Assoc. (LICENCES)	Prov BP 21	BP 2021
FC.LJLM (Foot)		2 000,00
Lamboisière-Martin Basket		5 000,00
Tennis club de l'Océane		1 496,00
TCL -Tennis Club Liniérois		331,00
Anjou Ouest Judo		1 016,00
VBSLB Volley- SLB		198,00
Asso Pétanque - St Jean /St Martin		198,00
Ass badminton SM		58,00
AEL		1 000,00
LAL- Loisirs Activités Linières		1 000,00
USEP Debussy (sport scolaire)		246,00
Tot. Assoc. (LICENCES)	0	12 543,00

Tot. Assoc sans Licences	Prov BP 21	BP 2021
ASCSM Section musique		1 200,00
Ecole de musique SLL-SLP		1 600,00
Les Improsteurs Théâtre		777,00
Théâtre Mon Village		805,00
CLAP (INSEE Fiche ind N-1 pop. DGF)		3 659,00
ABCD		2 157,00

Vote à la majorité des voix - 5 oppositions et 23 voix pour

Resto du Cœur		227,00	
Handisport Angers			
France Alzheimer		100,00	
Anjou mucovisidose			
CSI jeune Cinéma			
AFM (Association Française contre les Myopathies)			
ADAPEI		400,00	
Provisions	900,00		
Total social sur proposition CCAS	900,00	3 309,00	

TOTAL	2 400,00	29 870,00
--------------	-----------------	------------------

TOTAL BP 2021

32 270 €

<p>SUBVENTION AU CCAS <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i> Il est proposé d'allouer une subvention d'équilibre de 2500 € au budget du CCAS.</p>	Vote à l'unanimité
<p>INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i> Il est proposé de verser : - l'indemnité de gardiennage de l'église de Saint-Léger-des-Bois à hauteur de 120 €, à Monsieur Pierre Étienne GRISLIN - l'indemnité de gardiennage pour la chapelle de la Touche aux Ânes à hauteur de 120 € à M. et Mme René GUEMAS.</p>	Vote à l'unanimité
<p>DÉCLASSEMENT D'UNE PARCELLE <i>Rapporteur : Monsieur Daniel PASDELOUP, Adjoint au Maire chargé de la voirie et des espaces verts</i> Par délibération en date du 25 février 2021, il a été proposé de céder à Madame et Monsieur</p>	Vote à l'unanimité

<p>HOLESCSKA une parcelle de 55 m² sise rue des Landes à Saint-Jean-de Linières, selon le document d'arpentage ; La parcelle concernée étant non cadastrée, celle-ci peut être présumée appartenant au domaine public communal. Il convient donc de procéder à son déclassement pour finaliser cette cession.</p>	
<p>ACQUISITION D'UNE PARCELLE - LIEU DIT LES FREMONDERIES <i>Rapporteur : Monsieur Franck POQUIN, Maire</i></p> <p>Dans le cadre de la réalisation d'un cheminement doux afin de sécuriser les piétons et les vélos pour rejoindre une zone de loisirs communale, il est proposé d'acquérir une partie de la parcelle de terrain cadastrée AE 24 - pour une superficie de 1.237m². accord à 0.25 € le m² soit 310 €, les frais afférents étant à la charge de la Commune.</p>	Vote à l'unanimité
<p>RÉGIME DES ASTREINTES <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i></p> <p>Vu le décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale ; Personnel concerné : Agents des services techniques quel que soit leur niveau de responsabilité, stagiaires, titulaires et non titulaires des cadres d'emplois suivants : Techniciens supérieurs, Agents de maîtrise, Adjoints techniques</p> <p>Évènements concernés : évènement climatique (neige, verglas, tempête, inondation, ...), manifestation particulière (fête locale, concert, locations de salles...), intervention technique sur les bâtiments, intervention d'urgence sur la voirie</p> <p>Périodes : week-ends, nuits en semaine, jours le samedi, le dimanche ou jours fériés</p> <p>Montants : Les indemnités sont attribuées de manière forfaitaire et suivront les taux fixés par arrêtés ministériels. Actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une semaine complète d'astreinte : 159,20€ – Une astreinte de nuit en semaine : 10,75€. En cas d'astreinte inférieure à 10 heures : 8,60€ – Une astreinte de week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 116,20€ – Une astreinte le samedi ou sur une journée de récupération: 37,40€ – Une astreinte le dimanche ou un jour férié : 46,55€ <p>Ces montants sont majorés de 50% lorsque l'agent est prévenu de sa mise en astreinte moins de 15 jours francs avant le début de l'astreinte. Le Comité technique a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa réunion du 12 mars 2021.</p>	Vote à l'unanimité
<p>ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES <i>Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines</i></p> <p>Le Centre de Gestion a été chargé de souscrire pour le compte de la collectivité un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière</p>	Vote à l'unanimité

<p>statutaire (remboursement des salaires des personnels en arrêt maladie). Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de SA ACTE-VIE (porteur du risque vie) et EUCARE Isurance (Porteur du risque non-vie), via les sociétés COLLECTEAM et YVELIN S.A.S (Gestionnaire des Sinistres) ; contrat de 3 ans avec option couverture charges patronales comme précédemment. Pour une collectivité de moins 120 agents : le taux de cotisation pour agents CNRACL : 4.40 % Et pour agents IRCANTEC : 1.15% de la masse salariale</p>	
<p>CONVENTION DE PARTENARIAT SIEML – ENEDIS Rapporteur : <i>Madame Franck POQUIN, Maire</i></p> <p>Partageant des préoccupations communes ainsi qu'un échange mutuel d'informations, le SIEML et Enedis s'engagent, dans le cadre de la convention signée le 27 novembre 2014 avec l'Association des Maires de Maine-et-Loire, à participer à l'embellissement de postes de distribution publique d'électricité pour lesquels les communes souhaitent mobiliser des jeunes dans le cadre de la réalisation d'une fresque artistique. Ainsi, il est proposé de signer avec le SIEML et ENEDIS une convention afin de réaliser la mise en valeur d'un poste de transformation. Les esquisses sont en cours de réalisation, une première proposition a été réalisée. La convention (annexée à la note de synthèse) définit les conditions dans lesquelles sera réalisé l'embellissement du poste de distribution publique d'électricité suivant : Poste HTA/BT DP - 49298P0028 FERRIERES - Rue Paul Cézanne 49170 Saint-Léger-des-Bois Les jeunes seront associés à ce projet.</p>	Vote à l'unanimité
<p>APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE</p> <p>La déclaration faite lors du conseil municipal précédent par la minorité, n'a pas été annexée au procès-verbal. Il est rappelé que la reproduction du texte n'a pas à être jointe mais que seuls les propos doivent en être rapportés.</p>	Vote à la majorité des voix - 5 abstentions et 23 voix pour
<p>INFORMATIONS DIVERSES Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR) – Travaux de restauration des milieux aquatiques – Déclaration d'intérêt général En vertu de l'article R 181-44 (3°) du code de l'environnement, les arrêtés d'autorisation environnementale sont adressés à chaque Conseil municipal. Les travaux ont pour objectif la restauration du bon état écologique des milieux aquatiques.</p>	

La séance est levée à 22 h 05

Fait à Saint-Léger-de-Linières le 25 mars 2021

Le Maire,

Franck POQUIN



VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

	Année 2020						Budget Primitif 2021		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Proportions nouvelles	Reports	Proportions Globales	Var./ N-1	
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
011 - Charges à caractère général	810 440,00	661 343,60	149 096,40	81	836 840,00		836840,00	3,3	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	380 000,00	334 864,31	45 135,69	88	389 900,00		389900,00	2,6	
61 - SERVICES EXTERIEURS	228 500,00	195 357,79	33 142,21	85	235 500,00		235500,00	3,1	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	182 940,00	114 175,50	68 764,50	62	192 440,00		192440,00	5,2	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 000,00	16 946,00	2 054,00	89	19 000,00		19000,00	0,0	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 569 300,00	1 486 711,74	82 588,26	94	1 584 300,00		1584300,00	1,0	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	44 800,00	38 857,78	5 942,22	86	44 800,00		44800,00	0,0	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 524 500,00	1 447 853,96	76 646,04	94	1 539 500,00		1539500,00	1,0	
014 - Atténuations de produits	132 085,00	131 885,00	200,00	99	131 885,00		131885,00	-0,2	
65 - Autres charges de gestion courante	437 600,00	407 417,70	30 182,30	93	435 215,00		435215,00	-0,5	
66 - Charges financières	62 000,00	58 476,21	3 523,79	94	54 000,00		54000,00	-12,9	
67 - Charges exceptionnelles	6 738,52	2 639,10	4 099,42	39	8 000,00		8000,00	18,7	
022 - Dépenses imprévues	41 324,83		41 324,83	0	40 000,00		40000,00	-3,2	
Total dépenses réelles	3 059 488,35	2 748 473,35	311 015,00	89	3 090 240,00		3090240,00	1,0	
Total dépenses d'ordre	1 141 592,13	123 983,06	1 017 609,07	10	1 376 294,07		1376294,07	20,6	
Total dépenses de fonctionnement	4 201 080,48	2 872 456,41	1 328 624,07	68	4 466 534,07		4466534,07	6,3	

	Année 2020						Budget Primitif 2021		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Proportions nouvelles	Reports	Proportions Globales	Var./ N-1	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	383 878,00	299 346,42	84 531,58	77	363 278,00		363278,00	-5,4	
73 - Impôts et taxes	2 149 000,00	2 210 766,55	-61 766,55	102	2 212 000,00		2212000,00	2,9	
74 - Dotations, subventions et participations	619 400,00	790 088,04	-170 688,04	127	763 700,00		763700,00	23,3	
75 - Autres produits de gestion courante	110 000,00	95 921,37	14 078,63	87	97 800,00		97800,00	-11,1	
77 - Produits exceptionnels	22 000,00	35 479,77	-13 479,77	161	6 000,00		6000,00	-72,7	
013 - Atténuations de charges	16 500,00	24 307,85	-7 807,85	147	30 000,00		30000,00	81,8	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	900 302,48	900 302,48	0,00	100	983 756,07		983756,07	9,3	
Total recettes réelles	4 201 080,48	4 356 212,48	-155 132,00	103	4 456 534,07		4456534,07	6,1	
Total recettes d'ordre					10 000,00		10000,00	0,0	
Total recettes de fonctionnement	4 201 080,48	4 356 212,48	-155 132,00	103	4 466 534,07		4466534,07	6,3	

	Année 2020						Budget Primitif 2021		
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Proportions nouvelles	Reports	Proportions Globales	Var./ N-1	
	SOLDE DE FONCTIONNEMENT								
Solde de fonctionnement	0,00	1 483 756,07	-1 483 756,07	-999				-100,0	

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

	Année 2020				Budget Primitif 2021			Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	
16 - Emprunts et dettes assimilés	237 967,00	237 662,23	304,77	99	243 000,00		243000,00	2,1
Total dépenses réelles hors opérations	237 967,00	237 662,23	304,77	99	243 000,00		243000,00	2,1
10001 - Centre Bourg	305 208,02	5 208,02	300 000,00	1	405 200,00		405200,00	32,8
11 - op s/mandat voirie eu ep (cu) fct	408 755,00	205 922,99	202 832,01	50	443 168,30	22 124,70	465293,00	13,8
200 - ACQUIS. MATERIEL MOBILIER	59 600,00	56 076,28	3 523,72	94	31 000,00		31000,00	-48,0
205 - SALLE GALILEE	700,00	786,00	-86,00	112	8 200,00		8200,00	999,9
54 - TERRAIN DE SPORTS	35 000,00	11 598,00	23 402,00	33	20 000,00	27 108,00	47108,00	34,6
57 - BATIMENTS COMMUNAUX	16 975,00	6 503,50	10 471,50	38	240 557,00	4 353,10	244910,10	999,9
60 - VOIRIE DIVERS	60 494,00	7 821,60	52 672,40	12	64 709,00	6 047,21	70756,21	17,0
61 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	93 000,00	43 503,44	49 496,56	46	68 260,00	29 437,91	97697,91	5,1
74 - MAIRIE SLL	106 832,95	46 824,00	60 008,95	43	29 280,00	1 242,86	30522,86	-71,4
75 - LINERIIS Salle des Sports	2 400,00	2 400,00	2 400,00	0	156 000,00	2 319,60	158319,60	999,9
79 - Hall pétanque	101 662,00	840,00	100 822,00	0	94 182,00	9 660,00	103842,00	2,1
80 - SALLE DE SPORTS SLB	5 300,00		5 300,00	0	37 882,00		37882,00	0,0
82 - CIMETIERE SJJ								-100,0
83 - VEHICULE SLL					25 000,00		25000,00	0,0
84 - DIVERS SLL	5 000,00	479,00	4 521,00	9	6 300,00		6300,00	26,0
85 - AMENAGEMENTS EXTERIEURES SJJ	10 000,00	4 968,87	5 031,13	49	2 500,00		2500,00	-75,0
86 - AMENAGEMENTS EXTERIEURES SLB	38 459,60	10 855,04	27 604,56	28	394 911,00	20 122,56	415033,56	979,1
87 - TERRAIN SLL	35 000,00		35 000,00	0	30 000,00		30000,00	-14,3
88 - ETUDES AMENAGEMENTS	1 472 002,84		1 472 002,84	0	1 114 332,00	7 200,00	1121532,00	-23,8
89 - ECOLE CLAUDE DEBUSSY	55 720,00	64 239,18	-8 519,18	115	38 500,00	2 321,60	40821,60	-26,7
Total dépenses opérations d'invest.	2 812 109,41	465 625,92	2 346 483,49	16	3 209 981,30	131 937,54	3341918,84	18,8
Total dépenses d'ordre					10 000,00		10000,00	0,0
Total dépenses d'investissement	3 050 076,41	703 288,15	2 346 788,26	23	3 462 981,30	131 937,54	3594918,84	17,9

	Année 2020				Budget Primitif 2021			Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	
RECETTES D'INVESTISSEMENT								
001 - Excédent d'investissement reporté	119 569,88	119 569,88	0,00	100	526 381,41		526381,41	340,2
024 - Produits des cessions d'immobilisations	307 337,00		307 337,00	0	302 000,00		302000,00	-1,7
10 - Dotations, fonds divers et réserves	660 000,00	751 563,56	-91 563,56	113	630 000,00		630000,00	-4,5
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	1 219,67	-219,67	121	1 000,00		1000,00	0,0
Total recettes réelles hors opérations	1 087 906,88	872 353,11	215 553,77	80	1 459 381,41		1459381,41	34,1
10001 - Centre Bourg	133 081,51	114 709,45	18 372,06	86		35 909,51	35909,51	-73,0
11 - op s/mandat voirie eu ep (cu) fct	408 755,00	90 047,24	318 707,76	22	465 293,00		465293,00	13,8
60 - VOIRIE DIVERS	36 403,29	12 604,84	23 798,45	34				-100,0
61 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE	217 012,80	6 261,00	210 751,80	2		217 012,80	217012,80	0,0

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

	Année 2020				Budget Primitif 2021			Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	
74 - MAIRIE SLL	25 324,80	9 710,86	15 613,94	38		41 028,05	41028.05	0,0
89 - ECOLE CLAUDE DEBUSSY	820 577,40	233 333,39	587 244,01	28	465 293,00	293 950,36	759243.36	-100,0
Total recettes opérations d'invest.	1 141 592,13	123 983,06	1 017 609,07	10	1 376 294,07	293 950,36	1376294.07	-7,5
Total recettes d'ordre	3 050 076,41	1 229 669,56	1 820 406,85	40	3 300 968,48	293 950,36	3594918.84	20,6

	Année 2020				Budget Primitif 2021			Var./ N-1
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	
SOLDE D'INVESTISSEMENT		526 381,41	-526 381,41	0	-162 012,82	162 012,82		
Solde d'investissement		526 381,41	-526 381,41	0	-162 012,82	162 012,82		